

BURKINA-FASO

Unité--Progrès--Justice

Ministère des Enseignements

Secondaire, Supérieur et de la

Recherche Scientifique (M.E.S.S.R.S.)

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (U.P.B)

Institut de Développement Rural (I.D.R)

Centre National de Recherche

Scientifique et Technologique (C.N.R.S.T.)

Institut de l'Environnement et

de la Recherche Agricole (I.N.E.R.A)

Centre Régional de l'Ouest

Station de Farako-bâ

Mémoire de fin de cycle d'étude

Présenté en vue de l'obtention du

Diplôme d'Ingénieur du Développement Rural

OPTION: ELEVAGE

THEME

APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE
BOBO-DIOULASSO EN VOLAILLES : CAS DES
GRANDS MARCHES

Maître de stage : Dr Ollo Chérubin HIEN

Directeur de mémoire : Dr Boureima DIARRA

KAMPETE Abdoulaye

Juin 2002

REMERCIEMENTS.

La présente étude est le fruit du concours de nombreuses personnes à qui nous avons l'honneur de témoigner notre profonde gratitude.

Nous remercions particulièrement :

- Le Dr Ollo Chérubin HIEN et le Dr Boureima DIARRA respectivement maître de stage et directeur de mémoire pour Leur clairvoyance, rigueur scientifique et disponibilité.

- Tous les enseignants et tout le personnel de l'Institut de Développement Rural qui ont contribué à notre formation tant intellectuelle que morale.

Nous exprimons nos sincères reconnaissances au Professeur Hamidou BOLY coordonnateur du projet ASDI volet 7 pour le financement de nos travaux.

Nos remerciements vont également à tous mes camarades et collègues particulièrement Dramane TRAORE et Cécile BAZONGO dont les encouragements nous ont été nécessaires et sans oublier Mounouna MARA et Bernard DAOUYA.

Nous adressons nos sincères remerciements à la communauté Tchadienne de Bobo-Dioulasso et en particulier à son président Mr REOUKOUBOU Étienne pour ces conseils et encouragements.

À mes parents et toute la communauté Tchadienne du Burkina Faso je leur exprime ma profonde reconnaissance. Ce travail est le fruit de leurs efforts.

Nous adressons nos vifs remerciements aux familles SOUABO, YAMBA, SAWADOGO, OUEDRAOGO, BAZONGO et TRAORE.

Enfin, nous remercions tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont participé à la réalisation de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE: FILIÈRE AVICOLE DANS LA PROVINCE DU HOUET..	3
I. LES ESPÈCES EN PRÉSENCE	3
<i>1.1. SYSTEMATIQUE DES VOLAILLES</i>	<i>3</i>
1.1.1. Ordre des galliformes.....	3
1.1.2. Ordre des Columbiformes.	3
1.1.3. Ordre des Ansériformes.	3
<i>1.2. LA POULE.</i>	<i>3</i>
<i>1.3. LA PINTADE.....</i>	<i>5</i>
II. LES EFFECTIFS DES VOLAILLES.....	7
III. LES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS	9
<i>3.1. SYSTÈMES TRADITIONNELS VILLAGEOIS</i>	<i>9</i>
3.1.1. Habitat	9
3.1.2. Alimentation	9
3.1.3. Mélange des espèces et d'âge.....	10
3.1.4. Santé.....	10
3.1.5. Production	11
<i>3.2. ÉLEVAGE MODERNE</i>	<i>12</i>
<i>3.3. COMPARAISON DES SYSTÈMES DE PRODUCTION</i>	<i>14</i>
IV. FILIÈRE AVICOLE À BOBO-DIOULASSO	15
<i>4.1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE</i>	<i>15</i>
4.1.1. Aperçu général.....	15
4.1.2. Rôles des différents agents.....	16
4.1.2.1. Les producteurs.....	16
4.1.2.2. Les collecteurs villageois.	16
4.1.2.3. Les grossistes.	16
4.1.2.4. Les détaillants.	16

4.1.2.5. Les supermarchés.....	16
4.1.2.6. Les consommateurs/Transformateurs.....	17
4.2. FILIÈRE TRADITIONNELLE.....	17
4.2.1. Les circuits d’approvisionnement.....	17
4.2.2. Les composantes du marché.....	18
4.2.2.1. La provenance et la destination des volailles.....	18
4.2.2.2. Les conditions de stockage.....	18
4.2.2.3. Les conditions de transport.....	18
4.2.2.4. Les prix d'achat et de vente des volailles.....	18
4.2.3. Les circuits d’exportation.....	18
4.2.3.1. Les sources d'approvisionnement des exportateurs.....	19
4.2.3.2. Les grands exportateurs.....	19
4.3. FILIÈRE MODERNE.....	19

DEUXIÈME PARTIE : ETUDE DE LA FILIERE AVICOLE DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO..... 20

V. MATÉRIEL ET MÉTHODES.....	20
5.1. MATÉRIEL.....	20
5.1.1. Zone d'étude:Province du Houet.....	20
5.1.1.1. Caractéristiques physiques.....	20
5.1.1.1.1. Situation géographique.....	20
5.1.1.1.2. Relief et Sol.....	22
5.1.1.1.2.1. Relief.....	22
5.1.1.1.2.2. Sol.....	22
5.1.1.1.3. Climat.....	23
5.1.1.1.4. Végétation.....	24
5.1.1.1.5. Hydrographie.....	24
5.1.1.2. Caractéristiques socio-démographiques.....	25
5.1.1.2.1. Population.....	25
5.1.1.2.1.1. Répartition spatiale de la population.....	25
5.1.1.2.2. Ethnies et religions.....	25

5.1.1.2.2.1. Répartition de la population selon l'ethnie	25
5.1.1.2.2. Répartition de la population selon la religion	26
5.1.1.3. Caractéristiques socio-économiques	26
5.1.1.3.1. Les secteurs d'activité.	26
5.1.1.3.2. Les marchés	27
5.1.2. Le matériel de pre-enquête et d'enquête.....	28
5.2. <i>MÉTHODES</i>	28
5.2.1. Déroulement de l'enquête.	28
5.2.2. Définition des différentes périodes d'enquête.	29
VI. RÉSULTATS.....	32
6.1. <i>LES MARCHÉS A VOLAILLE</i>	31
6.1.2. Le grand marché à volaille	31
6.1.3. Le marché de l'auto gare.....	31
6.1.4. Le marché de Ouezzinville.....	33
6.2. <i>LES ACTEURS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE VOLAILLES</i>	33
6.3. <i>VOLUME DES ACTIVITÉS DES ACTEURS</i>	33
6.3.1. Les grossistes.	33
6.3.2. Les détaillants des volailles.	36
6.3.3. Les rôtisseurs et les restaurants	37
6.4. <i>RENDEMENT CARCASSE DES VOLAILLES COMMERCIALISÉES</i>	38
6.5. <i>LES PRIX DES VOLAILLES</i>	38
6.6. <i>COÛT DE REVIENT DES VOLAILLES</i>	39
6.7. <i>ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE LA VIANDE DE VOLAILLES</i> <i>DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO</i>	40
6.8. <i>EXPORTATION</i>	40
VII. DISCUSSION.....	42
7.1. <i>IMPORTANCE NUMÉRIQUE ET ÉCONOMIQUE</i>	42
7.1.1. Animaux vifs	42
7.1.2. Poulets transformés.....	43
7.2. <i>CIRCUITS COMMERCIAUX</i>	43

CONCLUSION ET SUGGESTIONS	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	46
ANNEXES.....	49

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau I :Évolution des effectifs de volailles du Burkina Faso de 1991 à 2000 -----</i>	<i>8</i>
<i>Tableau II: Évolution des effectifs de volailles de la province du Houet de 1991 à 2000 -8</i>	<i>8</i>
<i>Tableau III Répartition des effectifs de volailles en fonction des secteurs de Bobo-Dioulasso (Septembre 1997-Janvier 1998).-----</i>	<i>13</i>
<i>Tableau IV: Comparaison des modes de production avicole.-----</i>	<i>14</i>
<i>Tableau V: Exportation de produits d'élevage à partir de Bobo-Dioulasso(Unité=tête) 19</i>	<i>19</i>
<i>Tableau VI: Répartition de la population du Houet selon la religion-----</i>	<i>26</i>
<i>Tableau VII: Nombre de marchands et l'estimation des effectifs par jour de volailles sur les marchés.-----</i>	<i>32</i>
<i>Tableau VIII: Estimation de l'effectif de marchés de volailles avant, pendant et après les fêtes de fin d'année.-----</i>	<i>33</i>
<i>Tableau IX : Estimation du nombre moyen de volaille vendu par jour.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau X: Point de ravitaillement des grossistes en volailles.-----</i>	<i>35</i>
<i>Tableau XI. Destination de la volaille-----</i>	<i>36</i>
<i>Tableau XII: Estimation de l'effectif de volailles transformées par jour chez les rôtisseurs -----</i>	<i>37</i>
<i>Tableau XIII: Estimation de l'effectif de volailles transformées par les restaurants -----</i>	<i>38</i>
<i>Tableau XIV: Rendement carcasse des volailles-----</i>	<i>39</i>
<i>Tableau XV: Prix moyen de vente d'une volaille-----</i>	<i>39</i>
<i>Tableau XVI: Coût de revient de 100 poules de 1 kg vif en moyenne chez un grossiste (Soumousso--Bobo-Dioulasso)-----</i>	<i>40</i>
<i>Tableau XVII: Estimation de l'exportation de volaille à partir de la ville de Bobo-Dioulasso.-----</i>	<i>41</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1: Carte de situation de la zone d'étude (province du Houet)-----</i>	<i>21</i>
<i>Figure 2: Point de vente (marché de volaille)-----</i>	<i>30</i>
<i>Figure 3: Les matériaux de transport de volailles (cageots)-----</i>	<i>30</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

°C : degrés celcius

D.R.R.A : Direction Régionale des Ressources Animales

D.S.A.P : Direction des statistiques Agricoles et Pastorales.

F : franc

Km : Kilomètres

M.R.A : Ministère des Ressources Animales

P.D.A.V : Programme de Développement des Animaux Villageois.

% : pourcentage

RÉSUMÉ

L'objectif de l'étude était de comprendre le processus d'approvisionnement de la ville de Bobo-Dioulasso en viande de volaille et d'évaluer la contribution de la production avicole à la satisfaction des besoins en viande de la population.

La méthodologie était basée sur des enquêtes réalisées auprès des grossistes en vue d'appréhender l'importance et l'origine des volailles, des détaillants ou revendeurs au niveau des points de vente dans le but d'apprécier l'importance de la vente et la destination des volailles et des transformateurs (grilleurs et restaurants) en vue d'apprécier la quantité transformée par jour.

Les résultats obtenus montrent que la production avicole traditionnelle est le principale fournisseur de la ville de Bobo-Dioulasso par rapport à la production avicole moderne. Les poulets dits de reformes apparaissent sur quelques points de vente.

La volaille a une origine très variée et transportée sur des distances de 10 à 150 km environ de la campagne ou d'une autre ville à Bobo-Dioulasso.

Les estimations montrent qu'environ 4.710 volailles (poules et pintades) sont acheminées chaque jour dans la ville de Bobo-Dioulasso. Ce qui représente environ 4.003.500 francs distribués par jour aux producteurs. La principale destination de la volaille est la consommation urbaine, soit 69,74 % de l'effectif. L'activité génère également environ 330 emplois permanents et des emplois à temps partiel au niveau de la ville.

Considérant ce rôle important que joue la filière avicole et la demande toujours croissante des consommateurs, il est nécessaire d'élaborer des stratégies judicieuses en vue de promouvoir la production avicole, en renforçant surtout la complémentarité entre les sous filières traditionnelle et moderne.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'importance de l'élevage des volailles pour l'économie Burkinabé est souvent ignorée. L'effectif qui était de 17.351.100 têtes de volailles en 1991, est passé à 22.420.318 têtes en 2000 (M.R.A, 2001).

Dans les pays industrialisés, l'aviculture qui est entièrement modernisée connaît une grande évolution tandis qu'au Burkina Faso elle est restée majoritairement au stade de la cueillette en raison du peu d'intérêt accordé par les pouvoirs publics qui concentrent l'essentiel des moyens pour le développement du gros bétail.

Pourtant cette branche d'élevage est pratiquée par le monde paysan, toutes ethnies confondues car il s'agit d'une activité dont la rentabilité est assurée à très court terme et qui est également à la portée de tous.

Aussi l'aviculture tient-elle une place de choix au Burkina Faso pour les raisons suivantes:

Au plan économique, le développement de l'aviculture a pour effet de diversifier les revenus des populations rurales, économiser une partie des devises chiffrées à 7.297.882 F pour l'importation de viande et 270.700 F pour les œufs (M.R A, 2001), de valoriser certains produits agro-industriels en les transformant en protéines nobles tels que la viande et l'œuf.

Au plan social, l'aviculture tient une place importante par le rôle que tiennent les volailles lors des sacrifices rituels et les grandes fêtes ou encore quand elles sont offertes comme cadeaux aux parents et amis.

Au plan nutritionnel, la production avicole intervient dans l'amélioration du régime alimentaire déficitaire en protéines tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Une bonne nutrition protéique permet un bon développement et une bonne croissance des individus et leur maintien en bon état de santé.

En tenant compte des biens faits de cette activité et son rôle indispensable dans le développement économique d'un pays, nous avons voulu savoir d'avantage sur les opportunités qu'elle offre en nous intéressant à la commercialisation des volailles locales dans la ville de Bobo-Dioulasso.

L'étude se propose d'appréhender les quantités de volailles distribuées périodiquement (avant, pendant et après les fêtes de fin d'année) dans la ville de Bobo-Dioulasso et d'évaluer la contribution de la production avicole villageoise dans la satisfaction des besoins en viande de volailles de la population de Bobo-Dioulasso.

La première partie du travail est consacrée à un aperçu de la filière avicole dans toute la province du Houet.

La deuxième partie fait l'inventaire des acteurs de la filière et le volume de leurs activités dans la ville de Bobo-Dioulasso.

PREMIÈRE PARTIE :
FILIERE AVICOLE DANS LA PROVINCE DU
HOUEY

PREMIÈRE PARTIE: FILIÈRE AVICOLE DANS LA PROVINCE DU HOUET

I. LES ESPÈCES EN PRÉSENCE

1.1. SYSTÉMATIQUE DES VOLAILLES

Les principaux genres domestiques appartiennent à trois (3) ordres.

1.1.1. ORDRE DES GALLIFORMES.

Sous-ordre des Alectoropodes.

Famille des Phasianidés: cette famille comprend trois (3) genres :

- genre Gallus (coqs et poules).
- genre Coturnix (cailles).
- genre Phasianus (faisans).

Famille des Méléagridés : genre Méléagris (dindon).

Famille des Numididés : genre Numida (pintade).

1.1.2. ORDRE DES COLUMBIFORMES.

Famille des columbiformes : genre columba (pigeon)

1.1.3. ORDRE DES ANSERIFORMES.

Sous ordre des Anatides.

Famille des Ansérines: genre Anser (oies).

Famille des Anatines: genre Anas (canards de surface).

Les galliformes domestiques poules et pintades essentiellement sont les plus rependus en élevage traditionnel, auquel s'ajoute les canards, les pigeons et les dindons qui se font de plus en plus rares.

Par contre en élevage moderne on rencontre des souches sélectionnées (pures ou métisses) de poules pondeuses et de poulets de chair.

1.2. LA POULE.

Toutes les races de gallinés existantes dérivent d'un seul genre Gallus originaire de la Malaisie, de l'Inde et de l'Indonésie au sein duquel on peut reconnaître quatre (4) espèces (SAUNDERS,1984).

Selon la majorité des auteurs c'est le coq de Bankiva, Gallus-gallus ou Gallus-bankiva (Inde et Malaisie) qui serait l'ancêtre direct des races domestiques.

La domestication aurait débuté trois mille ans avant Jésus Christ dans les régions de l' Inde et de l'Insulinde et l'apparition du coq sur les continents européen et africain aurait été assez tardive.

Au Burkina Faso les poules de race moderne (Leghorn blanche et Rhodes Islande Red) sont présentes en nombre insignifiant. Les poules élevées sont dites de race locale. Ces volailles sont communément appelées poulets de brousse, poulets d'Afrique ou poulets coureurs. Elles sont caractérisées généralement par leur taille réduite que l'on pourrait mettre en rapport avec une pression de sélection naturelle liée aux conditions géoclimatiques et écologiques comparées à celles de lourdes volailles de type amélioré rencontré en Europe. L'aspect général des oiseaux mâles ou femelles se traduit par une différence de poids et de taille, le format est en général plus élancé avec un développement noble des tarse et des tarso-metatarses (adaptation à la course, protection contre les prédateurs) (SAUNDERS, 1984).

Si l'on s'intéresse à la couleur du plumage on constate que de nombreuses nuances de couleur peuvent exister depuis le blanc type Leghorn jusqu'au rouge type Rhode Islande Red. Il n'existe pas de couleur type pour la poule de brousse. Partout où l'on va en Afrique on voit des poules, des coqs et des poussins autour des cases.

Les tentatives d'amélioration de ces espèces (*Gallus-gallus*) n'ont pas pour l'instant pris de l'ampleur (NIZIGIYIMANA,1998).

Les caractéristiques des poules locales résultent d'une longue sélection naturelle au cours de laquelle la sous alimentation a joué un rôle déterminant. Elles présentent:

(1) un faible poids : les poulets locaux pèsent de 0,7 à 1 kilogramme à trois mois contre 1,5 kilogrammes dans la filière moderne, (2) une grande résistance à la chaleur, (3) une aptitude à la course ce qui est un avantage certain par rapport aux souches sélectionnées, (4) une aptitude à la conduite des poussins et à la couvaison, (5) une aptitude à la frugalité : les poules se nourrissent généralement de sous produits de l'alimentation humaine ou de l'exploitation agricole, (6) une croissance lente : les animaux atteignent leur poids adulte au bout de 6 à 7 mois environ, (7) une ponte faible : une poule donne 60 à 90 oeufs par an contre 210 oeufs par an dans le secteur moderne, (8) des petits oeufs : le poids moyen de l'œuf est de 30 grammes contre 55 grammes dans le secteur moderne (NIZIGIYIMANA, 1998).

Les poulaillers sont sommaires et mal protégés et les pertes par prédation sont importantes. Les mortalités non pathologiques atteignent 56% à 2 mois (NIZIGIYIMANA, 1998).

Ces caractéristiques sont autant de facteurs qui limitent la production et les perspectives de développement de l'élevage des poules dites africaines.

1.3. LA PINTADE

Selon DIABATE (1981) la pintade est un oiseau originaire d'Afrique où elle est encore largement répandue à l'état sauvage surtout dans les hautes herbes de la zone de savane guinéenne de l'Afrique de l'ouest. Elle ne se trouve pas dans la forêt primitive mais fréquente la bordure. Elle ne se trouve pas non plus dans le désert saharien.

Cependant on peut voir autour des villages des troupeaux de pintades domestiques qui sont le plus souvent issues d'œufs sauvages ramassés dans la brousse et mis à couver sous les poules. La pintade commune ou encore *Numida meleagris* est l'espèce répandue dans le monde entier à partir de son berceau d'origine ouest africaine (SAVADOGO, 1995). L'espèce présente plusieurs variétés:

La pintade grise ou pintade commune qui est la plus rencontrée;

La pintade lilas;

La pintade chamoisée;

La pintade violette;

Les deux (2) dernières sont surtout rencontrées en Amérique du Sud.

Nous pouvons encore citer:

La pintade d'Abyssinie;

La pintade à huppe;

La pintade mitrié;

Toutes ces variétés sont rustiques et pèsent entre 1,25 à 1,4 kilogrammes au stade adulte (SAUNDERS, 1984). La pintade commune est un bel oiseau à la taille élancée, bruyant, au caractère sauvage et à comportement grégaire très prononcé. Bien que présentant des caractères sauvages la pintade a un instinct communautaire très marqué. L'alimentation, la ponte, la couvaison et l'élevage des jeunes sont réalisés en collectivité. Ce comportement s'est maintenu à l'état domestique.

Au Burkina Faso on rencontre principalement les deux (2) variétés grise et lilas (SAVADOGO,1995).

II. LES EFFECTIFS DES VOLAILLES.

L'aviculture constitue une activité économique importante dans la province du Houet. Cette activité a connu un essor considérable ces dernières années par la prise de conscience de certains acteurs qui lui accordent plus d'intérêt.

Ainsi l'effectif de la volaille qui était de 600.700 têtes en 1991 est passé à 783.100 têtes en 2000. Sur le plan national l'effectif est passé de 17.351.100 têtes en 1991 à 22.420.318 têtes de volailles en 2000 soit une évolution de 29,2 % (M.R.A,2001).

En terme de localisation de la production, toutes les régions sont concernées et l'élevage de volailles fait partie intégrante des habitudes de production des paysans.

Les tableaux I et II représentent respectivement les effectifs des volailles au niveau national et au niveau de la province du Houet

Tableau I :Évolution des effectifs de volailles du Burkina Faso de 1991 à 2000

Année	Volailles
1991	17.351.100
1992	17.784.900
1993	18.229.400
1994	18.776.400
1995	19.339.800
1996	19.920.100
1997	20.517.500
1998	21.133.300
1999	21.767.299
2000	22.420.318
Évolution de l'effectif de 1991 à 2000 (%)	29,2

Source: Service des statistiques animales

Tableau II: Évolution des effectifs de volailles de la province du Houet de 1991 à 2000

Année	Volailles
1991	600.700
1992	619.300
1993	638.500
1994	658.200
1995	678.600
1996	699.600
1997	721.200
1998	743.500
1999	765.800
2000	783.100

Source: DRRA Haut Bassin

III. LES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS

Les volailles sont présentes sur l'ensemble du pays et l'importance de la production varie d'une région à une autre.

La répartition totale de volailles par région au Burkina Faso est la suivante (DSAP/MARA, 1997) : Centre 36,69% des effectifs; Ouest 27,13%; Est 17,07%; Nord-Ouest 13,88% et Sahel 5.23%.

Elles sont exploitées suivant le mode traditionnel et le mode moderne.

3.1. SYSTÈMES TRADITIONNELS VILLAGEOIS

L'élevage traditionnel, artisanal ou encore villageois est pratiqué sur tout l'ensemble du territoire à savoir dans les villages et même dans les grandes villes ou agglomérations. Il est qualifié de traditionnel par le fait que le mode d'élevage (l'habitat, l'hygiène et l'alimentation) est archaïque entraînant une faible productivité. Pourtant cet élevage compte plus de 20 millions de sujets (M.R.A, 2001).

Contrairement à la race moderne, la volaille traditionnelle n'a pas subi une évolution considérable (PALLO, 1981).

3.1.1. HABITAT

Le plus souvent, l'éleveur procure à ses volailles des abris contre les intempéries et les prédateurs. Ces abris sont soit des constructions sommaires, soit des endroits quelconque dans la concession.

Le poulailler dans les élevages villageois est très varié par la forme et par les matériaux (COMPAORE, 1988). Le type de poulailler fréquemment rencontré dans les villages est le type case, construit sur le modèle des cases d'habitations mais plus petit. Les portes d'entrées sont très petites et ne permettent le nettoyage que par les enfants et ceci une ou deux fois par mois. Les fientes retirées servent de fumier pour les champs de case.

3.1.2. ALIMENTATION

La disponibilité limitée en aliment pour la volaille constitue un des facteurs limitants auxquels se heurtent les aviculteurs villageois. Il est vraisemblable qu'une part importante de l'alimentation est constituée par le reste de repas humains, de détritres de cuisine, de débris de céréales (mil, son de mil) et de restes de récolte.

Dans le voisinage proche les volailles peuvent compléter leur nourriture par de la verdure, des insectes et leurs larves. Si le paysan consent à distribuer des céréales, c'est toujours en quantité restreinte. Il est évident que les volailles viennent en concurrence directe avec la population humaine pour la consommation des céréales. L'alimentation paraît le plus souvent insuffisante tant en quantité qu'en qualité. Il n'existe pas de matériel spécifique pour l'alimentation des volailles, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes . L'aliment est dans 92% des cas distribué à même le sol, à la volée. Seulement 5% des éleveurs utilisent un récipient (en fer ou en plastique). Environ 3% des éleveurs disposent de mangeoires en bois pour leur volailles (SAVADOGO,1995).

3.1.3. MÉLANGE DES ESPÈCES ET D'ÂGE

Dans les élevages traditionnels, il est bien rare de ne rencontrer qu'une seule espèce de volailles dans une basse-cour. Ainsi cohabitent fréquemment poules, pintades et quelques fois dindons et canards, jeunes et adultes.

Il est à souligner que ce sont des habitudes à proscrire dans la mesure où elles entraînent inévitablement des problèmes d'ordre sanitaire. On sait par exemple que les jeunes volailles sont plus sensibles que les adultes aux diverses affections microbiennes et parasitaires et que leur cohabitation avec les adultes accroît donc le risque de contamination.

3.1.4. SANTÉ

La volaille en milieu traditionnel paie chaque année un tribut important aux affections. Les problèmes sanitaires apparaissent souvent comme une des données principales de la réussite de l'élevage. Le développement de l'aviculture villageoise reste essentiellement limité par la présence des maladies infectieuses et parasitaires qui ont un effet sur la croissance et la production. Les maladies infectieuses (maladie de Newcastle ou pseudopeste aviaire) et bactériennes (typhose) déciment chaque année des basse cours entières, généralement la pintade est peu ou pas affectée par ces affections (COMPAORE,1988).

De nos jours avec l'intervention du Projet de Développement des Animaux Villageois (P.D.A.V) dans certaines zones, les problèmes sanitaires ont diminué et font apparaître une progression de la production.

3.1.5. PRODUCTION

Jadis, l'élevage des volailles était une production de cueillette et à ce titre ne bénéficiait d'aucune dépense d'exploitation de la part des éleveurs. La volaille est laissée à elle même pour s'abriter, s'alimenter et s'abreuver. Depuis quelques années, les actions conjuguées de certains projets amènent les paysans à comprendre l'importance de l'élevage des volailles. Des vaccins et des médicaments sont proposés à des prix satisfaisants. Ceci a apporté une nette amélioration de 29,2% au niveau de la production nationale entre 1991 et 2000. L'aviculture traditionnelle est surtout pratiquée pour la production de chair et rarement pour les oeufs.

L'équilibre nutritionnel de l'homme exige une association de produits d'origine végétale et animale. Quelque soit le stade de développement d'une société l'augmentation de la consommation de produits animaux frais est synonyme de l'élévation du niveau de vie. Cela expliquerait sans doute le fait que la notion de repas de fête soit toujours liée à l'utilisation de viande.

Les besoins en protéines animales/personne/jour sont estimés à environ 30 grammes, dans les pays en voie de développement; les quantités actuellement consommées sont moindres, 10.grammes/ personne/jour (SAVADOGO,1995). Parmi les produits d'origine animale qui répondent le mieux à la satisfaction immédiate des besoins protéiques des populations, la viande de volaille et les oeufs occupent le premier rang. La viande de volaille est une source importante de protéines dans l'alimentation de la population.

Selon SAVADOGO (1995), la viande de la pintade a de nombreuses propriétés nutritionnelles. Elle est riche en protéine et contient peu de lipides. Elle est également tolérée dans les régimes à faible taux de cholestérol et est très sollicitée par rapport à la viande de poule.

3.2. ÉLEVAGE MODERNE

L'élevage avicole moderne ou amélioré a pris de l'importance au cours de ces dernières années au niveau des zones urbaines et périurbaines des grandes villes telles que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Il constitue un moyen rapide et efficace de production et assure l'approvisionnement des populations urbaines en protéines animales de haute valeur nutritive.

Selon VEROT (1994), l'élevage moderne est caractérisé par :

- un certain niveau technique standard, régi par des normes d'élevage. Ces normes sont nécessaires et doivent être respectées tant au niveau des bâtiments et de l'alimentation qu'au niveau des aspects sanitaires.

- l'utilisation des poussins d'un jour, provenant de multiplicateurs de souches sélectionnées. Celles-ci nécessitent, par rapport aux souches locales, une rigueur dans la conduite de leur élevage, afin d'obtenir des résultats technico-économiques suffisants pour rentabiliser l'exploitation.

- une localisation de la production près des lieux de consommation (centre urbain).

L'élevage moderne est orienté généralement plus vers la production des oeufs de consommation que la production de poulet de chair qui se heurte à la concurrence des poulets locaux. Selon les consommateurs, la viande de volailles locales a un meilleur goût et convient mieux à nos habitudes alimentaires que la viande de volailles de race .

Contrairement à l'élevage avicole traditionnel on note dans ce type d'élevage que des efforts appréciables sont faits pour l'amélioration de l'habitat, des conditions d'hygiène et d'alimentation.

La prophylaxie sanitaire et médicale dont la portée est bien comprise par les éleveurs est dans l'ensemble appliquée.

Au Burkina Faso, ces élevages privés sont tenus pour la plus part par des fonctionnaires actifs ou à la retraite et quelques particuliers.

L'un des objectifs assignés à l'élevage avicole moderne est la satisfaction des besoins en oeufs de consommation de la population notamment celle des zones urbaines. Le tableau III indique la répartition des effectifs des secteurs de la ville de Bobo-Dioulasso. Ces volailles seront vendues après une constatation de baisse de production des oeufs (poulet de réforme).

Tableau III : Répartition des effectifs de volailles en fonction des secteurs de Bobo-Dioulasso (Septembre 1997-Janvier 1998).

	N° de Secteur	Effectif
	1	3.360
	3	100
	4	465
	5	475
	6	190
	8	310
	9	960
	10	435
	11	1.495
	12	1.870
	13	44.350
	14	370
	15	2.515
	16	330
	17	1.340
	19	620
	20	665
	21	660
	22	1.355
	24	350
	25	100
Total	21	62.315

Source: NIZIGIYIMANA (1998).

3.3. COMPARAISON DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

Le tableau IV présente la comparaison des deux mode d'élevage décrit par VEROT (1994).

Tableau IV : Comparaison des modes de production avicole.

Désignation	mode traditionnel	mode moderne
Volume financier	non monétaire: minimisation des capitaux engagés	Monétaire, capitalistique
Place de la production	Production de la sécurité alimentaire	Production autonome et finalisée
Investissements	minimaux	importants
Matériels et bâtiments	Traditionnel; l'habitat est en général très sommaire	Industriels et semi-industriels
Aliments	-sous produits de l'agriculture et de l'alimentation humaine -disponibilités naturelles présentes autour de l'exploitation	Industriels emploi d'aliments composés.
Main d'œuvre	Très faible et non formée: le coût en facteurs humains doit être le plus bas possible, autant en terme de temps de travail que de masse salariale.	Secteur qui crée d'emplois
Races et espèces utilisées	Souches locales: poules, pintades et dindons.	Souches sélectionnées (pures ou métissées): poules et poulets de chair surtout
Aspect sanitaire	Peu de suivi vétérinaire qui se limite: quand il existe, à des campagnes de vaccination. Ce qui est la cause importante de mortalité	Suivi systématique (traitements et vaccinations)
Coût de production	Très faibles en principe, mais mal connus	Compris entre 475 et 515 FCFA par Kg
Commercialisation	Informelle et relativement peu intégrée dans des ventes; ventes sous les marchés	Existence de circuits de commercialisation
Type de consommation	Traditionnel: fêtes, dons, autoconsommation, consommation des oeufs. Consommation rurale	Moderne:hôtels, restaurants, produits de découpe. Consommation urbaine
Importance	Effectif prépondérant mais à faible productivité	Faible effectif mais à grandes performances de production.
Type d'élevage	-élevage très extensif qui se pratique en totale liberté -plusieurs espèces se côtoient -insalubrité et promiscuité	-intensif qui se pratique en claustration -élevage séparé en fonction des espèces et des âges -salubrité

Source: VEROT (1994)

IV. FILIÈRE AVICOLE À BOBO-DIOULASSO

La ville de Bobo-Dioulasso est située à l'Ouest du Burkina Faso. Elle est le chef lieu de la province du Houet. La ville est située à la hauteur du 11ème parallèle. Les coordonnées géographiques de cette ville se présentent comme suit: N.O:4°38' / 11°26'; N.E:4°03' / 11°23'; S.E:4°11' / 11°12'; S.O:4°11' / 11°05'.

4.1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE

4.1.1. APERÇU GÉNÉRAL

La filière peut être définie comme un ensemble d'activités étroitement impliquées et liées par l'appartenance à un même produit. Elle permet aussi de repérer les relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement entre les différents stades de production, de commercialisation et de transformation au sein des systèmes agro alimentaires.

L'étude de la filière permet d'identifier les points forts et les points faibles du système, d'établir précisément les politiques et les actions à mener pour renforcer les aspects positifs et de faire disparaître les contraintes. Elle permet d'identifier les acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans le système (OUEDRAOGO et ZOUNDI, 1999).

D'une filière bien ou mal organisée dépendra le volume de production, le volume de la mise au marché, le niveau des prix et le niveau de commercialisation.

Pour la description de cette filière, l'approche institutionnelle a été privilégiée mettant ainsi l'accent sur "qui fait quoi". Vu sous cet angle, la filière poulets de chair relie des agents (par des flux d'échange) qui contribuent directement ou indirectement à la production, à l'acheminement du produit sur le marché, à la transformation et à la consommation.

Ainsi, il existe deux sous filières avec sept (7) types d'acteurs.

La première est la sous-filière traditionnelle, c'est à dire l'aviculture villageoise avec trois (3) acteurs qui lui sont propres, à savoir les producteurs, les collecteurs villageois, les détaillants et les autres acteurs qu'elle partage avec la deuxième sous-filière que constituent les ménages, les restaurants-bars et hôtels. Cette deuxième sous-filière est l'aviculture moderne qui comprend quatre (4) types d'agents dont deux lui sont propres: les producteurs et les supermarchés.

4.1.2. RÔLES DES DIFFÉRENTS AGENTS

4.1.2.1. Les producteurs

Ce sont les éleveurs de poulets de chair. A ce niveau on distingue les éleveurs traditionnels et les éleveurs modernes. Les éleveurs traditionnels pratiquent une production extensive contrairement aux éleveurs modernes qui pratiquent une production intensive

4.1.2.2. Les collecteurs villageois.

Ce sont des acheteurs locaux. Ils parcourent les villages et les marchés ruraux pour acheter les poulets auprès des producteurs. Ici on peut distinguer deux modes de collecte :

- un mode direct où le collecteur agit pour lui même. Il dispose de son propre capital, achète les poulets et les revend aux grossistes.

- un mode indirect où le collecteur agit en tant qu'intermédiaire au service des grossistes. Dans ce second cas, le collecteur reçoit de l'argent d'un grossiste et c'est à lui qu'incombe le regroupement des poulets en des lots suffisamment importants pour être transférés au grossiste moyennant un salaire ou une commission. Ce mode de collecte n'est pas très répandu.

4.1.2.3. Les grossistes.

Ils achètent avec les collecteurs villageois et les producteurs. Un rendez-vous est pris dans un village donné où tous les collecteurs des villages environnants se rendent à la rencontre du grossiste.

4.1.2.4. Les détaillants.

On les retrouve dans les points de vente précisément sur la place du marché où ils vendent les poulets aux consommateurs que sont les ménages et les transformateurs

4.1.2.5. Les supermarchés.

Ils s'approvisionnent en œufs et en poulets de chair auprès des producteurs urbains. Les poulets sont abattus, congelés et vendus aux consommateurs. Ce sont les principaux clients des producteurs urbains.

4.1.2.6. Les consommateurs/Transformateurs.

C'est dans cette catégorie que se classent les ménages et les services (restaurants bars hôtels et grilleurs).

4.2. FILIÈRE TRADITIONNELLE

4.2.1. LES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT

Les circuits d'approvisionnement des villes en volailles traditionnelles sont identiques tant pour les poulets que pour les pintades. En milieu rural, l'aviculture représente une activité de moindre importance. Les élevages sont de tailles réduites et chaque concession entretient une bande de volaille destinée d'une part à l'autoconsommation et d'autre part à procurer des petits revenus monétaires provenant de la vente (DIABATE,1981). Pour le paysan, tirer le maximum de profit de son élevage ne représente pas l'objectif essentiel.

Cette production dispersée et irrégulière doit finalement servir à approvisionner des centres urbains. Il en résulte nécessairement le problème de rassemblement des produits avicoles indispensables aux villes à partir d'une multitude de petits producteurs avec l'intervention de plusieurs intermédiaires successifs. Il est indispensable d'examiner ce circuit d'approvisionnement qui va du producteur jusqu'au consommateur.

En général les poulets et les pintades sont commercialisés ensemble et les différentes étapes sont :

(1) La collecte primaire qui se fait en brousse par des collecteurs installés ou pas dans les villages.

(2) La collecte secondaire est assurée par des grossistes moyens se déplaçant à bicyclette ou à vélomoteur transportant de 30 à 100 volailles. Ceux-ci se chargent de rassembler les volailles pour les grossistes et chaque grossiste à ses ravitailleurs qui travaillent pour son compte.

(3) Les grossistes assurent à leur tour soit la vente directe aux détaillants sur les marchés soit l'exportation vers les pays voisins.

Il arrive souvent que pour des besoins monétaires urgents l'éleveur se rende au marché locale avec quelques volailles pour vendre. Il faut noter une particularité avec les pintades en ce sens que leur commerce est lié au caractère saisonnier de sa production.

4.2.2. LES COMPOSANTES DU MARCHÉ.

4.2.2.1. La provenance et la destination des volailles.

Les volailles proviennent de toutes les régions du pays et sont expédiées vers les différents marchés locaux et les grands centres urbains (Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Koudougou etc...) en vue d'une consommation sur place ou à l'exportation vers les pays voisins.

4.2.2.2. Les conditions de stockage.

Au niveau des marchés comme au niveau des grossistes, les volailles sont stockées dans des cageots pouvant contenir environ 60 à 70 volailles

4.2.2.3. Les conditions de transport.

Pour rejoindre les grands centres urbains les volailles sont transportées par des petits commerçants sur des bicyclettes ou des vélomoteurs. Les volailles destinées à l'exportation sont conditionnées dans les cageots, lesquels sont placés sur les toits des camions ou empilés les uns sur les autres sur les wagons plate-forme pour leur expédition vers la Côte-d'Ivoire.

4.2.2.4. Les prix d'achat et de vente des volailles.

Ils varient suivant les périodes de l'année où le maximum de prix correspond aux périodes de fête et suivant les années. Il est important de signaler qu'en dehors des périodes de fête les prix sont abordables dans les différents points de vente.

4.2.3. LES CIRCUITS D'EXPORTATION

Le petit élevage, dont la volaille, joue un rôle important en contribuant pour une bonne partie aux recettes d'exportation et au produit intérieur brut. En 1993, avant la dévaluation du franc c.f.a. La contribution du petit élevage oscillait autour de 13% du P.I.B et 15% des recettes d'exportation (CLEMENCET et THIAM, 1996)

En 2000 la quantité exportée est de 748.762 têtes de volailles sur le plan national et 566.720 têtes au niveau de la province de Houet (M.R.A. 2001).

Il existe des courants frontaliers par voie routière vers le Niger, le Togo, le Mali, le Ghana et la Cote d'ivoire. Mais ceux-ci quoique négligeables restent marginaux en comparaison des exportations par le chemin de fer sur Bouaké et Abidjan (Cote d'ivoire).

4.2.3.1. Les sources d'approvisionnement des exportateurs.

Les exportateurs se rendent dans les marchés des grandes zones de production, collectent la volaille et l'expédient eux-mêmes vers la Côte d'ivoire.

4.2.3.2. Les grands exportateurs.

Ils sont installés soit dans les grands marchés d'approvisionnement, soit dans les zones d'embarquement (Bobo-dioulasso, Ouagadougou et Koudougou).

Le tableau V présente l'exportation de quelques produits d'élevage à partir de Bobo-Dioulasso.

Tableau V: Exportation de produits d'élevage à partir de Bobo-Dioulasso (Unité=tête)

Année	Bovins	Caprins	Volailles
1998	24.290	24.570	491.400
1999	41.197	28.475	626.100

Source: Douane gare Bobo-Dioulasso

4.3. FILIÈRE MODERNE

La commercialisation de la volaille améliorée notamment les poulets de chair et les poulets de réformes suit un circuit très court. Les poulets de chair de race améliorée se rencontrent rarement.

Chaque producteur essaie d'écouler individuellement et directement ses poulets auprès des demandeurs (supermarchés, marchés, alimentation, hôtel, rôtisseurs, etc...).

La volaille est vendue aux consommateurs soit sur pieds, soit déjà abattue.

DEUXIEME PARTIE :
ETUDE DE LA FILIERE AVICOLE A BOBO-
DIOULASSO

DEUXIÈME PARTIE: ETUDE DE LA FILIÈRE AVICOLE DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO

V. MATÉRIEL ET MÉTHODES.

5.1. MATÉRIEL

5.1.1. ZONE D'ÉTUDE : PROVINCE DU HOUET

5.1.1.1. Caractéristiques physiques

5.1.1.1.1. Situation géographique

Située à l'Ouest du Burkina Faso, la province du Houet couvre une superficie approximative de 11.582 Km². Elle est située entre 3°20' et 4°60' longitude Ouest, et entre 10°30' et 12°20' latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la province de la Bougouriba, au Sud par celle de la Comoé, à l'Ouest par celle du Kéné Dougou, puis au nord par les provinces de la Kossi et du Mouhoun. Cette situation géographique lui confère des caractéristiques climatiques et écologiques particulières.

Le chef lieu de la province, Bobo-Dioulasso, est également le second centre urbain important du Burkina Faso situé à 365 Km de Ouagadougou.

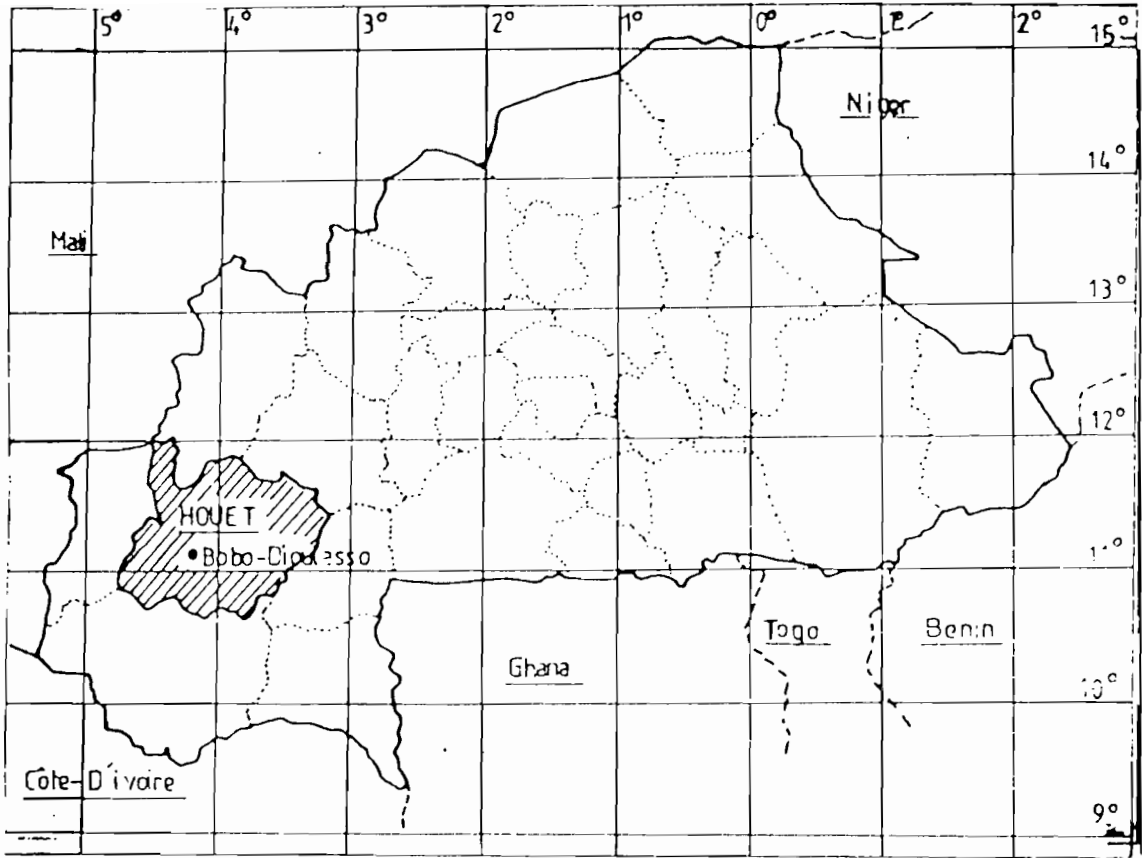


Figure I : Carte de situation de la zone d'étude (province du Houet)

5.1.1.1.2. Relief et Sol

5.1.1.1.2.1. Relief

Deux ensembles naturels distincts, plateau et plaine, constituent les deux unités topographiques de la province.

Le contact franc entre ces deux ensembles se remarque par une falaise abrupte et rectangulaire orientée nord-est et sud-ouest. La falaise atteint 150 m de dénivellation dans le département de Toussiana et même 200 m dans les environs de Péni. Dans le détail, cette barre rigide et imposante que constitue la falaise laisse la place, par endroits à une série d'escarpements superposés, traduisant les différents affleurements des séries gréseuses et constituant ainsi un gigantesque escalier. Puis, de Péni à Bobo-dioulasso, la falaise se mêle à des chaos de boules granitiques au niveau du village de Koro à l'Est de Bobo-Dioulasso.

Vers le Sud de la province apparaît la pénéplaine monotone, mollement ondulée entre 250 m et 350 m d'altitude. Cet ensemble est constitué par l'affleurement du socle précambrien inférieur et moyen.

Vers le Nord par contre, apparaît le plateau le plus élevé, d'altitude supérieure à 500 m. Il est constitué par l'affleurement d'une série sédimentaire gréseuse reposant en discordance sur le socle précambrien. Cet ensemble possède un léger pendage vers le sud-ouest. La régularité des affleurements des différentes séries géologiques et l'aspect tabulaire du plateau sont rompus par des intrusions dolomitiques formant parfois de petits massifs aux versants abruptes. C'est le cas du massif de Koréba à l'Ouest de Dandé sur la route de Bobo-Dioulasso--Faramana et des chaînes de collines dans le département de Houndé.

5.1.1.1.2.2. Sol.

D'après l'esquisse pédologique de l'ORSTOM (OUEDRAOGO, 1993), les principales unités pédologiques rencontrées dans la région sont:

- *Les lithosols sur roches diverses*: ils correspondent à la zone d'affleurement des grès, des granites et des cuirasses ferrugineuses. Ces types de sols ne présentent aucune valeur agronomique.

- *Les sols ferrugineux tropicaux*: ils sont associés d'une manière générale à d'autres types de sol, notamment les sols régiques sur schistes.

- *Les sols ferralitiques*: ils sont formés sur un matériau argilo-sableux issu de grès et sont moyennement désaturés, typiques ou remaniés.

5.1.1.1.3. Climat

Le climat est de type sud-soudanien, une sorte de transition entre le milieu soudanien et guinéen.

La saison de pluie s'installe en Avril-Mai avec l'arrivée des vents de mousson et dure jusqu'au mois d'Octobre. Les mois de juillet et Août sont particulièrement pluvieux.

Au cours de la saison pluvieuse, les températures moyennes, sont comprises entre 25°C et 29°C puis comprises entre 35°C et 40°C au cours de la saison sèche.

En général, les écarts thermiques annuels sont faibles (1,5°C) tandis que les écarts thermiques mensuels sont remarquables et permettent de définir quatre périodes dans l'année.

- *de décembre à février*: On a une période relativement fraîche avec des températures d'environ 20°C. Le mois de décembre est en général le mois le plus frais; les températures minimales peuvent atteindre 18°C.

- *de mars à juin*: c'est la période la plus chaude de l'année avec des températures d'environ 29°C. Le mois d'avril est particulièrement chaud (35°C).

- *de juillet à septembre* constitue la seconde période fraîche. Elle correspond à la saison pluvieuse qui s'installe avec l'arrivée des vents humides et frais provenant des côtes du Sud.

- *d'octobre à novembre* constitue la seconde période de chaleur et correspond à la fin de la saison des pluies. Les températures sont élevées (27°C).

Il y a deux types de vents dominants: L'harmattan dont l'influence est prépondérante entre janvier et avril, puis la mousson dominant entre mai et octobre. Le premier vent est chaud et desséchant tandis que le second est humide et frais.

5.1.1.1.4. Végétation

Du point de vue phytogéographique, la province du Houet appartient au domaine soudanien-meridional avec des précipitations comprises entre 1.000 et 1.400 mm (GUINKO,1984). La végétation est composée de savanes boisées, de savanes arborées, de savanes parcs et de savanes arbustives. Les espèces végétales sont plus hautes et plus denses que dans les autres régions du pays, particulièrement le long des cours d'eau où se localisent d'importantes forêts galeries. On dénombre quinze forêts classées occupant 11% de la superficie totale de la province, soit 183.000 ha.

La flore est essentiellement constituée par *Butyrospermum parkii*, *Parkia biglobosa*, *Burkea africana*, *Detarium microcarpum*, *Isobertinia doka*, *Anogeissus leiocarpus*, *Daniella oliveri* et *Borassus aethiopicum*.

5.1.1.1.5. Hydrographie

La particularité de la topographie et du climat fait du Houet un véritable château d'eau du Burkina Faso. En effet, à partir du plateau gréseux prennent naissance trois (3) grands axes majeurs du réseau hydrographique: Le Mouhoun, le Kou et la Comoé.

- *Le Mouhoun* prend sa source à l'ouest de Bobo-dioulasso, puis coule ensuite vers le nord.

- *Le Kou* prend sa source à l'ouest de Bobo-dioulasso également où il sert de source d'approvisionnement en eau de cette ville. Plus au nord, il sert à irriguer le périmètre rizicole de la vallée du Kou.

- *La Comoé* prend naissance dans le département de Péri au sud de la province et coule ensuite vers le sud où elle sert à l'irrigation du périmètre sucrier de la province de la Comoé.

A ces trois grands axes majeurs s'ajoute le cours d'eau le Houet qui a donné son nom à la province et qui traverse la ville de Bobo-Dioulasso du Sud au Nord.

5.1.1.2. Caractéristiques socio-démographiques

5.1.1.2.1. Population

La province du Houet compte 672.114 habitants au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 1996 (Monographie de Houet, 2001). Cette population se répartit par sexe en 335.933 hommes (49,98%) et 336.181 femmes (50,02%). Lorsque nous appliquons un taux de croissance annuel de 2,95%, la population serait de 777.275 habitants en 2001.

5.1.1.2.1.1. Répartition spatiale de la population.

La répartition spatiale de la population montre que la province du Houet a une densité de population relativement élevée, soit 58 habitants au Km² par rapport à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 38 habitants au Km².

Le département de Bobo-Dioulasso est le plus peuplé avec une densité très élevée (224 habitants au Km²) du fait de la présence de la ville de Bobo-Dioulasso chef lieu de la province. La ville de Bobo-Dioulasso compte environ 390.453 habitants. Cette population représente 46% de la population provinciale (La Dépêche, 1996). Les autres départements sont : Bama, Dandé, Faramana, Fô, Koundougou, Padéma, Satiri, Sambla, Léna, Karankasso, Péni, Karangasso

5.1.1.2.2. Ethnies et religions.

5.1.1.2.2.1. Répartition de la population selon l'ethnie

Le fond régional autochtone regroupe plusieurs ethnies que l'on peut rattacher essentiellement à deux grandes familles ethniques :

- *le groupe Bobo* occupe un vaste espace dans la province et se situe au Nord des axes compris entre Faramana, Bobo-Dioulasso et Houndé

- *le groupe des Sénoufo* est composé des Toussians dans les départements de Toussiana et de Kourignon, des Tyefos dans le département de Peni.

Les deux (2) grandes familles ethniques entrent en contact avec des ethnies isolées notamment les Vigüés à l'Est de Bobo-Dioulasso dans le département de Karangasso-

vigué; les Sembla à l'Ouest dans le village de Karangasso-sambla, les Boundés puis les Dioula dans le village de Darsalamy.

Le groupe Bobo est majoritaire (37,71%), viennent s'ajouter des "Immigrés" notamment les Mossi (27,77%) puis viennent les Samo (3,56%), les Dafing (3,55%) et les Peuhl (2,15%) (OUEDRAOGO, 1993).

5.1.1.2. Répartition de la population selon la religion

Selon les données du tableau VI, les musulmans sont majoritaires dans la province (71,8%) comparativement aux autres religions qui n'atteignent pas les 20 %.

Tableau VI : Répartition de la population du Houet selon la religion

	Masculin	Féminin	Total	% Total
Total	117.011	124.365	672.114	100.0
Animiste	30.143	35.540	63572	9,5
Musulman	73.922	76.177	482.473	71,8
Catholique	9.251	8.898	107.925	16,1
Protestant	1.690	1.568	13.460	2,0
Autre	366	326	692	0,1
Sans religion	1.734	1.921	3.535	0,5
Non déterminé	258	199	457	0,1

Source: INSD-RGPH 1996

5.1.1.3. Caractéristiques socio-économiques

5.1.1.3.1. Les secteurs d'activité.

La principale activité économique est l'agriculture pratiquée par la population sédentaire. Elle se pratique essentiellement pendant l'hivernage sur les terres hautes et des bas-fonds (aménagé ou non). En saison sèche, elle se poursuit dans les périmètres irrigués et les jardins maraîchers.

L'élevage surtout pratiqué par les paysans semi-nomades peuhls arrive en 2^e position. La province compte plusieurs industries à prédominance agro-alimentaire, des industries chimiques, mécaniques, métallique, etc.... Les activités commerciales occupent une place importante dans la province avec la restructuration du grand marché de Bobo-Dioulasso, d'une superficie de 6 hectares, il aura une capacité de 3.268 boutiques et 1.700 tables (DIENDIOUGOU, 2000).

5.1.1.3.2. Les marchés

Les marchés sont différents et varient suivant les conceptions. Pour les économistes, le marché désigne le mécanisme de confrontation de l'offre et de la demande avec fixation de prix et de quantité à échanger (DIENDIOUGOU, 2000). Dans le sens courant la notion du marché est intimement liée à un lieu physique. Les termes "échange" et "lieu" sont importants dans la définition des marchés.

Il faut nécessairement associer à ces deux termes; les acteurs c'est à dire les intervenants qui sont indispensables pour le fonctionnement des marchés.

Il est défini aussi comme étant " un endroit où des vendeurs et acheteurs peuvent se trouver réunis et échanger en un temps donné".

Selon la nature des échanges on distingue au moins cinq (5) principaux types de marchés.

- Marché de bien et service;*
- Marché des facteurs de production;*
- Marché des capitaux;*
- Marché de changes;*
- Marché des titres;*

Mais parmi ceux-ci le marché des biens et services est de loin le plus connu et le plus développé dans les pays en développement (I.N.A.D.E.S.Formation, 1978). Ces formes de marchés se déterminent par le nombre, la nature des produits échangés et le pouvoir des acteurs.

Dans la province du Houet différentes formes de marché sont rencontrés impliquant les producteurs, les transformateurs et les consommateurs. Leur caractéristique et leur classification varient énormément en fonction des produits présents.

Notre étude se limitera au différents marchés de volailles et plus particulièrement ceux situés dans la ville de Bobo-Dioulasso.

5.1.2. LE MATÉRIEL DE PRE-ENQUÊTE ET D'ENQUÊTE

Les fiches de pré-enquête et d'enquête ont servi à la collecte des données. La détermination des poids (vif et carcasse) a été réalisée à l'aide d'une balance de type SALTER model 235 6S pouvant supporter une charge de 5 kilogrammes avec une marge d'erreur de plus ou moins 2 grammes.

5.2. MÉTHODES

La méthodologie de travail a consisté d'abord à une pré-enquête qui a permis de répertorier tous les acteurs intervenant dans l'approvisionnement de la ville de Bobo-Dioulasso en volailles, à savoir les grossistes, les détaillants, les grilleurs et les hôtel-restaurants. Cette pré-enquête a permis aussi d'évaluer le volume d'activités de chaque acteur à savoir la quantité de volaille achetée, vendue et consommée. Des échantillons représentant 30% de ces différents acteurs ont été ensuite constitués et soumis à une enquête exhaustive de 30 jours c'est à dire 10 jours par période.

5.2.1. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE.

Au cours de la phase de pré-enquête une prise de contact avec les responsables des différents marchés de volaille et autres acteurs de l'activité a été faite afin d'expliquer le but de notre travail et demander leur avis sur la meilleur approche afin de bien mener l'enquête.

Il faut noter que le travail a connu un certain nombre de difficultés car les acteurs exerçant dans l'activité en général sont d'une approche assez difficile. Il a fallu donc répéter les visites pour se faire connaître et les mettre en confiance, avant d'obtenir les

informations. Les circuits d'exportation, les centres de production avicole et quelques élevages privés ont aussi fait l'objet de cette pré-enquête.

La phase d'enquêtes sur les différents sites identifiés a été scindée en trois périodes. Les fiches d'enquêtes étaient constituées en majorité par des questions fermées et rarement des questions ouvertes. Le contenu des questionnaires portait essentiellement sur l'origine et la destination des volailles(ménage, rôtisseurs, restaurant, exportation), le nombre de volailles achetées et vendues par jour, les différents prix et les poids (vif et carcasse) à la vente.

5.2.2. DÉFINITION DES DIFFÉRENTES PÉRIODES D'ENQUÊTE.

Le processus de déroulement de l'enquête à été défini sur 3 (trois) périodes :

- la période avant les fêtes de fin d'année (*Du 25 Octobre au 05 Novembre 2001*);
- la période pendant les fêtes de fin d'année (*Du 23 Décembre 2001 au 01 Janvier 2002*);
- la période après les fêtes de fin d'année (*Du 12 Mars au 21 Mars 2002*);

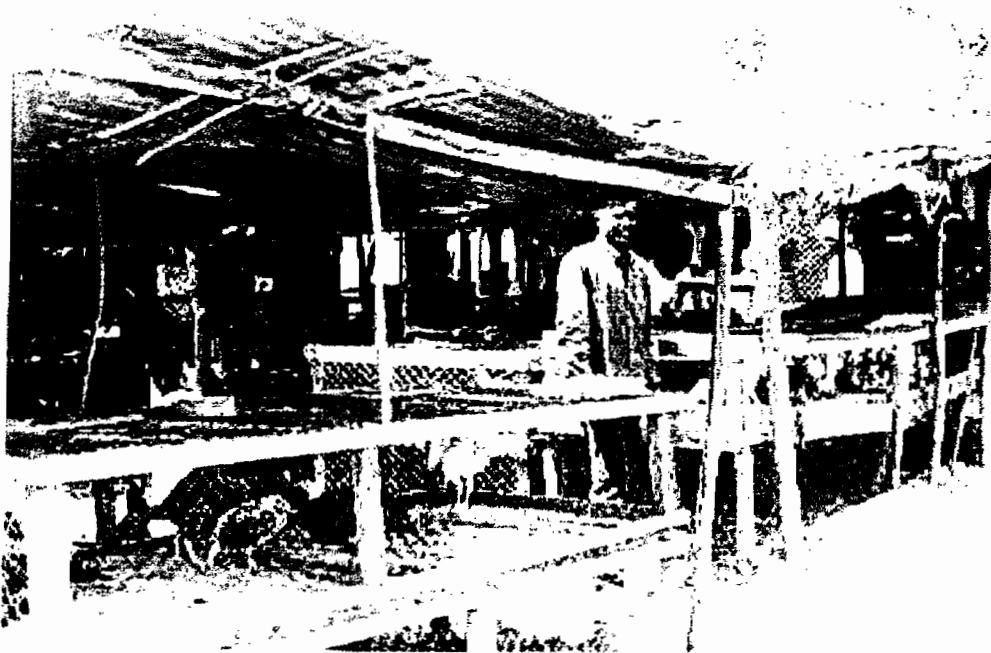


Figure 2 : Point de vente (marché de volaille)



Figure3 : Les matériaux de transport de volailles (cageots)

VI. RÉSULTATS

6.1. LES MARCHES A VOLAILLE

Il existe des marchés à volaille dans la ville de Bobo-Dioulasso qui sont d'importance variable selon la situation géographique et le degré d'animation du marché. Le plus important est celui situé au secteur 2. Quelques marchés de moyenne importance existent, le marché de Ouezzinville (secteur 15), et le marché de l'Auto gars (secteur 9).

6.1.2. LE GRAND MARCHÉ A VOLAILLE

Situé au secteur 1 au début de nos travaux, le marché est présentement situé au secteur 2 (quartier Diarradougou) à cause de la restructuration envisagée par la mairie de la commune de Bobo-Dioulasso. C'est le plus important marché à volaille de la ville. Il renferme 76,92 % de détaillants que compte la ville. C'est dans ce marché qu'on rencontre toutes les formes de commercialisation.

L'origine des volailles sur ce marché est très diverse. Les volailles proviennent des grands marchés de certaines villes ou villages d'un rayon d'environ 150 Km.

La destination des volailles est surtout la vente aux ménages, aux grillieurs, aux bars-restaurants et aussi l'exportation. Les prix des volailles sont assez variables et fluctuent suivant les saisons, les périodes de fêtes, la destinée de la volaille (aumône, sacrifice etc.) et aussi suivant les années.

Le nombre moyen de volailles présent par jour sur ce marché est estimé à 1.006 têtes et le nombre moyen vendu par jour est estimé à 909 têtes.

6.1.3. LE MARCHÉ DE L'AUTO GARE.

Situé au secteur 9, ce marché a une importance secondaire. Il renferme 9,23 % des détaillants de la ville. L'origine, la destination et le prix de ces volailles sont les mêmes que dans le grand marché. Le nombre moyen de volailles présent par jour sur le marché est estimé à 235 têtes et le nombre moyen vendu par jour est estimé à 210 têtes.

6.1.4. LE MARCHÉ DE OUEZZINVILLE.

Situé au secteur 15, ce marché compte une dizaine de marchands, soit 13,85 % des détaillants de la ville. L'origine, la destination et le prix de ces volailles sont aussi les mêmes que ceux des autres marchés. Le nombre moyen de volailles présent par jour sur le marché est estimé à 328 têtes et le nombre moyen vendu par jour est estimé à 248 têtes.

Les tableaux VII et VIII présentent respectivement le nombre de marchands sur les marchés et l'estimation de l'effectif de volailles par marché avant, pendant et après les fêtes de fin d'année.

Nous constatons que les effectifs journaliers présentés avant les périodes de fêtes double pendant les périodes de fêtes pour le grand marché et le marché Ouezzin-ville et devient 5 fois pour le marché de l'auto-gare ceci est dû à l'approvisionnement massif du grand marché et du marché de l'auto-gare. Ces effectifs deviennent très importants pendant les périodes de fêtes à cause d'une forte demande.

Le nombre de marchands au grand marché est 8,3 fois supérieur à celui du marché de l'auto-gare et 5,6 fois supérieur à celui du marché de Ouezzin-ville.

Les volumes journaliers présents et vendus par marché sont directement liés au nombre de marchands sur le marché. Par contre le nombre de volailles vendu par marchand est inversement proportionnel au nombre total de marchands par marché, soit 9,1 volailles au grand marché, 17,5 volailles au marché de l'auto-gare et 13,8 volailles au marché de Ouezzin-ville.

Tableau VII : Nombre de marchands sur les marchés.

Marchés à volaille	Situation géographique	Nombre moyen des marchands	Estimation de vente / Jour
Grand marché	Secteur 2	100	909
Marché de l'auto gars	Secteur 9	12	210
Marché de Ouezzinville	Secteur 15	18	248
Total	3	130	1.367

Tableau VIII : Estimation de l'effectif de volailles par jour sur les marchés avant, pendant et après les fêtes de fin d'année.

Marché	Avant	Pendant	Après
Grand marché	697,2	1.549,8	771.8
Marché de Ouezzinville	231,5	461,9	292.1
Marché de l'auto gars	94,1	517.0	95.5
Total	1.022.8	2.528,7	1.159.4

6.2. LES ACTEURS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE VOLAILLES

Plusieurs acteurs interviennent dans la filière. Hormis les producteurs et les collecteurs, les acteurs vivant de cette activité sont les suivants : les grossistes, les détaillants ou revendeurs et les transformateurs (bars, restaurant, hôtel etc...).

Les personnes impliquées dans l'activité commerciale de volailles sont estimées comme suit :

- les grossistes, 100 personnes environ
- les détaillants ou revendeurs, 130 personnes environ
- les transformateurs, 100 personnes environ

Soit 330 personnes environ employées en permanence dans l'activité, auxquelles s'ajoutent d'autre personnes employées à temps partiel.

6.3. VOLUME DES ACTIVITÉS DES ACTEURS.

6.3.1. LES GROSSISTES.

Au cours de nos travaux nous avons identifié 100 grossistes environ sur les différents sites. Leur activité consiste à acheter les volailles chez les collecteurs et les producteurs villageois.

Les tableaux IX et X indiquent respectivement le volume de leur activité c'est à dire le nombre moyen de volailles vendu par jour, les différents points de ravitaillement des grossistes ainsi que les distances par rapport à la ville de Bobo-Dioulasso.

Tableau IX : Estimation du nombre moyen de volailles vendu par jour

Périodes.	Nombre moyen de volailles vendu / jour.
Avant-fêtes.	568,22 ± 323,71
Pendant-fêtes.	1.404,83 ± 484,60
Après-fêtes.	644,71 ± 303,15

Tableau X : Les points de ravitaillement des grossistes en volailles.

Points de ravitaillement	Distance par rapport à Bobo-Dioulasso (km)	Point de ravitaillement	Distance par rapport à Bobo-Dioulasso (km)
Bassé	--	Kouka	75
Banwalli	100	Koti	--
Banzon	67	Koudougou	325
Béré	--	Nasso	15
Bama	42	Nouna	185
Bena	--	Orodara	75
Bondoukuy	100	Sala	--
Banfora	85	Sibié	192
Dandé	50	Sama	--
Darsalamy	15	Samandini	50
Dan	70	Soumousso	35
Djibasso	250	Sanaba	180
Gourcy	446	Solenzo	140
Gassan	258	Sourou	233
Hona	--	Safané	197
Houndé	100	Tien	58
Klesso	--	Tansila	215
Koumbia	75	Vallédu kou	25
Koundougo	70	Wara	43
Kamana	--	Yéguéréso	15
Kondogo	--	Yasso	43
Komina	--	Zangouma	75

6.3.2. LES DÉTAILLANTS DES VOLAILLES.

On les retrouve plus précisément au niveau des marchés de volailles où ils achètent chez les grossistes et vendent aux consommateurs que sont les ménages et les transformateurs.

Le tableau XI présente les différents effectifs destinés aux ménages, aux transformateurs et à l'exportation par rapport aux fêtes de fin d'année.

Ce résultat montre que les effectifs au niveau des ménages sont plus importants pendant et après les fêtes contrairement à l'exportation qui n'est important qu'avant les fêtes.

La figure 6 présente les proportions des volailles destinées aux ménages, aux transformateurs et à l'exportation durant les différentes périodes.

Nous constatons qu'une part importante est destinée à l'exportation avant (38,83%) les périodes de fêtes par rapport aux ménages (31,95%), aux grilleurs (22,21%) et aux restaurants (7,01%). Par contre cette tendance est inversée pendant et après les fêtes. Les ménages ont respectivement 39,02 et 39,62%, l'exportation 29,74 et 21,29%, les grilleurs 21,53 et 29,01%, et les restaurants 9,71 et 10,08. Les différentes proportions ont été déterminées en fonction des totaux de chaque période.

Tableau XI : Destination de la volaille

Périodes	Ménages	Grilleurs	Restaurants	Exportation	Total
Avant.	3.049	2.120	579	3.706	9.454
Pendant.	8.786	4.898	2.209	6.767	22.660
Après.	3.495	2.557	890	1.878	8.820

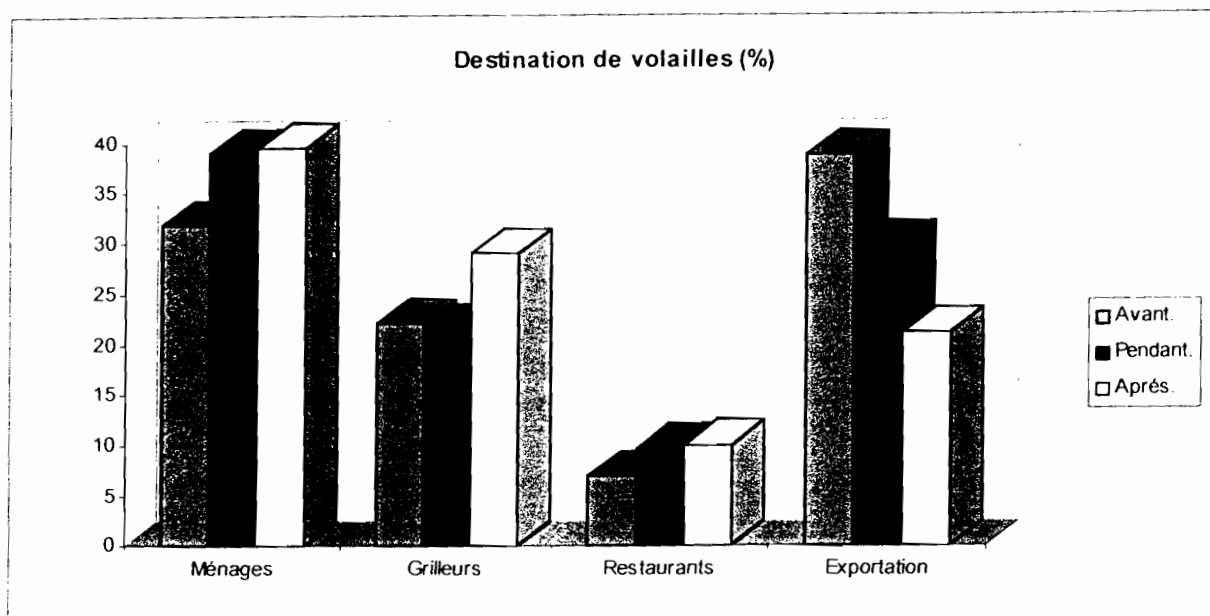


Figure 6. Destination de la volaille (en%)

6.3.3. LES RÔTISSEURS ET LES RESTAURANTS

Les rôtisseurs ou encore grilleurs appartiennent au groupe des transformateurs de volailles dont les principaux lieux de transformation sont les bars-restaurants, le long des rues et les hôtels. Les différents produits sont le poulet rôti, le poulet grillé, la sauce de poulet, le poulet sauté...etc. Les pintades sont transformées de la même manière.

Sur la base des données collectées lors de nos travaux, il ressort qu'un nombre non négligeable de volailles est transformé et vendu par jour dans la ville de Bobo-Dioulasso. Les tableaux XII et XIII montrent les effectifs moyens de volailles transformés et vendus par jour et par période au niveau des rôtisseurs et des restaurants

Tableau XII : Estimation de l'effectif de volailles transformées par jour chez les rôtisseurs

Période	Effectif moyen/jour
Avant.	117,77 ± 57,19
Pendant.	272,11 ± 91,33
Après.	142,05 ± 70,95

Tableau XIII : Estimation de l'effectif de volailles transformées par les restaurants

Périodes	Effectif moyen/jour
Avant	32,16 ± 20.18
Pendant	122,72 ± 62.96
Après	49,44 ± 30.42

6.4. RENDEMENT CARCASSE DES VOLAILLES COMMERCIALISÉES

Le tableau XIV présente le rendement carcasse des volailles commercialisées sur les différents marchés.

On note une grande variabilité des poids de poules présentes sur le marché. Les poids des pintades paraissent par contre plus homogènes avec un écart-type faible et un meilleur rendement carcasse.

6.5. LES PRIX DES VOLAILLES

Les fluctuations des prix sont souvent saisonnières et imprévisibles. Cela résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, entraînant un renchérissement du marché qui peut être très marqué pendant les périodes de fête.

Le prix des volailles varie en fonction des critères suivants :

- distance entre le point de ravitaillement et le centre urbain;
- nombre d'intermédiaires ;
- période de l'année ;
- plumage de la volaille ;
- poids approximatif ;
- état de la volaille ;
- offre par rapport à la demande ;
- etc...

Le tableau XV indique la variation des prix au cours des différentes périodes de l'année chez les différents acteurs de l'activité commerciale de volailles. Les prix moyens

de la poule et de la pintade sont faibles avant et après les fêtes et sont élevés pendant les périodes de fêtes.

Les pintades coûtent plus chères que les poules. La différence des prix est d'environ 10%.

Tableau XIV : Rendement carcasse des volailles

	Coqs	Poules	Pintades
Nombre	100	100	100
Poids vif moyen (Kg).	1,24±0,2	0,84±0,2	1,2±0,1
Poids carcasse moyen (Kg).	0,9±0,17	0,6±0,2	1±0,09
Rendement carcasse (%)	71	73	84

Tableau XV: Prix moyen de vente d'une volaille

	Poule			Pintade		
	Avant	Pendant	Après	Avant	Pendant	Après
Grossistes	925	1.450	1.075	1.225	1.650	1.350
Détaillants	1.050	1.900	1.325	1.450	2.050	1.750
Grilleurs	1.400	1600	1500	1.275	2100	1800

6.6. COÛT DE REVIENT DES VOLAILLES

Le tableau XVI présente le coût de revient des volailles avant la période des fêtes de fin d'année chez un grossiste opérant entre le village de Soumousso et Bobo-Dioulasso (35 km). Nous constatons que pour 100 poules de 1 kilogramme environ, le grossiste dépense 74.000 F soit 740 F par poule.

Ce poulet est cédé au détaillant à 925 F qui le cédera au consommateur à 1.050 F selon l'allure du marché ou le lien avec le client. La marge du collecteur est de 100 F soit

16,00 % du prix d'achat à la production. La marge nette du grossiste est de 185 F soit 20,00 % du prix de revient de la volaille cédée au détaillant. La marge du détaillant est de 125 fr. soit 11,90 % du prix de cession du grossiste.

Tableau XVI : Coût de revient de 100 poules de 1 kg vif en moyenne chez un grossiste (Soumouso--Bobo-Dioulasso)

Nature des opérations	Prix
Prix d'achat au producteur: 625 x 100	62.500
Rémunérateur du collecteur: 100 x 100	10.000
coût de transport: 1500 fr. / 100 têtes	1.500
Total	74.000

6.7. ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE LA VIANDE DE VOLAILLES DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO.

Sur la base des données statistiques de nos enquêtes, il ressort que le nombre de volailles consommées en moyenne dans la ville est de 1.367 têtes par jour et de 498.955 têtes par année. En partant d'un poids moyen par carcasse de 0,80 kg par volaille, la quantité totale de viande est de 1.093 kg par jour, soit 399,164 tonnes par année dans la ville.

6.8. EXPORTATION

La volaille joue un rôle important en contribuant pour une bonne partie aux recettes d'exportation et au produit intérieur brut. Le tableau ci-dessous présente la variation de l'exportation en fonction des différentes périodes.

Nous constatons que l'exportation est importante avant et pendant les périodes des fêtes et est faible après les fêtes. Les différentes proportions ont été déterminées en fonction des totaux de chaque période. Le grand marché a une contribution importante au nombre de volailles exportées en ce sens qu'il joue aussi un rôle de centre de collecte de volailles provenant des deux marchés périphériques(marché de Quezzin-ville et le marché de l'auto-gare)

Tableau XVII : Estimation de l'exportation de volaille à partir de la ville de Bobo-Dioulasso

Période	Effectif	%
Avant.	3.706	38.83
Pendant.	6.767	29.74
Après.	1.878	21.29

VII. DISCUSSION.

7.1. IMPORTANCE NUMÉRIQUE ET ÉCONOMIQUE

7.1.1. ANIMAUX VIFS

Au niveau des différents marchés de la ville et sur la base de déclaration des détaillants 47.109 volailles (poules et pintades) ont été dénombrées pendant les trois (3) périodes de l'enquête. Ce chiffre sous estime la quantité effectivement entrée dans les différents marchés, d'une part à cause de fausses déclarations et d'autre part par la reticence des grossistes et des détaillants qui refusent de se prêter à l'entretien des enquêteurs.

Face à cette situation un coefficient de correction a été envisagé pour avoir une estimation approximative. Ce coefficient est le rapport entre la somme des quantités transportées par les grossistes et celle des quantités déclarées par les détaillants (OUEDRAOGO et ZOUNDI, 1999).

Dans notre cas le coefficient de correction obtenu par ce rapport est égal à 3. Sur cette base nous pouvons estimer à 141.327 volailles pendant les trois (3) périodes de l'enquête, soit une moyenne de 4.710 volailles par jour et 1.719.150 volailles par année.

Comparativement aux travaux de OUEDRAOGO et ZOUNDI (1999), 23.775 volailles ont été dénombrées en 6 jours à Ouagadougou soit un effectif total de 71.325 volailles si l'on applique le coefficient de correction. Cet effectif deviendra important si l'on rapporte à l'année. On aura donc 4.338.937 volailles par an soit 11.887 volailles par jour à Ouagadougou en 1999.

Ces effectifs sont nettement supérieurs à ceux estimés en 1998 pour la ville de Ouagadougou (901.544 têtes) et de Bobo-Dioulasso (318.979 têtes) (NIZIGIYIMANA,1998) mais très insuffisants pour satisfaire le besoin en protéines animales estimé à 30 g/personne/jour (SAVADOGO,1995).

A l'issue des travaux, il ressort que les besoins en viande de volailles exprimés par la population varient en fonction des périodes. Il est plus important pendant la période de fête et faible avant et après cette période. Cela s'explique sans doute par le fait que la notion de repas de fête soit toujours liée à la consommation de viande.

Sur un plan purement économique plusieurs milliers de francs sont distribués entre les différents acteurs de l'activité. Si l'on considère un prix moyen de 850 F pour une poule ou une pintade dans les campagnes, ce sont environ 4.003.500.F par jour qui sont distribués aux producteurs, soit 1.461 Milliards de F par an. En considérant un prix de revente moyen de 1050 F aux détaillants, la marge brute redistribuée entre les grossistes (si l'on suppose que le produit est détenu par eux et dans l'hypothèse que les pertes sont négligeables) peut être estimé à 4.945.500 F par jour.

7.1.2. POULETS TRANSFORMÉS

La transformation de poulet constitue une activité non négligeable au niveau de Bobo-Dioulasso. Sur la base des données collectées, environ 445 poulets et pintades sont transformés et vendus par jour dans la ville de Bobo-Dioulasso. En considérant un prix de vente moyen aux consommateurs de poulet transformés de 1.400 F, cela représente une somme journalière totale de 623.000 F répartie entre les différents transformateurs de la ville, ce qui constitue un chiffre d'affaire annuel de 227.395.000 F. Si l'on tient compte des poules de réforme, ce chiffre d'affaire serait encore plus élevé. Il est nécessaire de signaler que l'influence de la campagne est si importante qu'elle inhibe la production urbaine de la volaille.

7.2. CIRCUITS COMMERCIAUX.

Bien que les circuits commerciaux traditionnels soient adaptés aux caractéristiques de la production, ils présentent un certain nombre d'aspects négatifs au niveau du transport et du stockage.

Les conditions de transport des volailles sont toujours très pénibles depuis les lieux de collecte jusqu'aux consommateurs. Elles seraient responsables de pertes assez lourdes, quoique difficilement chiffrables et sans doute variables selon les époques de l'année, du moyen de transport et de la durée du transport.

L'absence d'un appareil de mesure permettant de fixer le prix au kilogramme conduit souvent à une variation des prix allant du simple au double voir même triple suivant les différentes périodes.

Pour les poulets de chair de race et les poulets de réforme, le problème de commercialisation est lié à leurs caractères organoleptiques moins appréciés par rapport à ceux des poulets traditionnels.

Bien que l'objectif visé par cette filière moderne soit la production des œufs de consommation, sa contribution dans l'approvisionnement en viande de volailles n'est pas négligeable. En effet, selon les travaux de NIZIGIYIMANA (1998), 62.315 têtes de poules pondeuses ont été dénombrées à Bobo-Dioulasso en 1998. Pendant les grandes fêtes de l'année (Noël, fin d'année, Pâque etc...) les poules de réforme contribuent à l'approvisionnement en viande de volailles.

A présent il est difficile d'évaluer le pourcentage de volailles en transit aux marchés officiels par rapport au nombre total de volailles présentées sur l'ensemble de la ville de Bobo-Dioulasso. D'importants échanges directs ont lieu entre les acheteurs et les producteurs villageois et urbains, dans les carrefours de rue ou dans les concessions. D'autres formes d'échanges non monétaires existent traditionnellement entre des producteurs et des destinataires (cadeaux, sacrifice et autres cérémonies).

CONCLUSION et SUGGESTIONS

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

L'étude que nous avons menée présente certes des insuffisances qui peuvent être justifiées par la forte méfiance de certains vendeurs qui voient par le biais d'une telle étude des incidences en matière de fiscalité.

Néanmoins les résultats obtenus permettent d'avoir une compréhension de la filière avicole et d'apprécier sa contribution en matière d'approvisionnement de la ville de Bobo-Dioulasso en viande de volaille. Ils font ressortir l'interaction bénéfique entre ville et campagne où la production réalisée en milieu rural crée de nombreux emplois en ville et contribue à la sécurité alimentaire des populations urbaines.

En effet, l'étude montre en substance que la population de Bobo-Dioulasso consomme en moyenne 574 à 1600 volailles par jour à partir de marché officiel et dépendant des périodes par rapport aux fêtes. Les volailles acheminées en ville, 69,74 % sont consommées dans la ville, 30,18 % exportées et 0,08 % à destination non déterminée.

Compte tenu de la forte évolution de la demande des villes, des choix stratégiques et judicieux devraient être faits en vue d'améliorer la contribution des sous filières moderne et traditionnelle en songeant surtout à maximiser leur complémentarité, combattre les pathologies et améliorer le potentiel de production des souches locales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABGA A., 1989. Production des pintadeaux par les services provincial d'élevage. Service Provincial de l'élevage (S.P.E) du Boulgou. Burkina Faso. Mémoire de fin d'étude. Institut de Développement Rural. Université de Ouagadougou-. 47 p.

BOUTONNET. J.P. et SIMIER J.P., 1995. Les viandes Édition Économisa. 49 rue Hericart. 75015 Paris . France. 110 p.

CLEMENCET Y. et THIAM H., 1996. Évaluation des activités de formation Vulgarisation et nouvelle perspective de travail. SAHEL CONSULT BURKINA FASO. 79 p

C.D.I., 1995. La filière avicole industrielle en zone sahélienne. Guide série technologie n°7 (181). 52 avenue Hersant Debroux B-1160 Bruxelles BELGIQUE 50p

COMPAORE F.M.C., 1988. Contribution à l'étude de la commercialisation des œufs et de la volaille au Burkina Faso. Mémoire de fin d'étude. Institut de Développement Rural. Université de Ouagadougou 61 p

COURAU G. et ROGER T.M., 1995. Étude de la structuration de la filière: animaux a cycle court. MDCRA-PDAV, Ouagadougou. Burkina Faso. 55 p

DIABATE H., 1981. Élevage traditionnel de la pintade en Haute-Volta Mémoire de fin d'étude, Institut Supérieur Polytechnique, Université de Ouagadougou. Burkina .Faso, 108 p.

DIALLO H., 1981. Contribution à l'étude de l'alimentation des volailles en Haute-Volta. Institut Supérieur Polytechnique. Université de Ouagadougou , Burkina Faso. 135 p.

DIENDIOUGOU S., 2000. Étude des marchés à bétail et les déterminants du prix des animaux dans la zone de Bobo-Dioulasso. Mémoire de fin d'étude Institut de Développement Rural, Université Polytechnique Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. 83 p.

DSAP/MARA, 1997. Les statistique du secteur de l'élevage au Burkina Faso. 65 p.

GUINKO S. 1984. Végétation de la Haute-volta Thèse d'État es science naturelle. Université de Bordeaux III, France, 318p.

INADES-FORMATION, 1978. La dynamique du développement, commerce et transport. vol N°15, 67 p.

LARBIER M. et LECLERCQ B., 1992. Nutrition et alimentation des volailles
I.N.R.A Paris France, 355 p.

LA DEPECHE, 1996. Redecoupage territorial : création de 15 nouvelles provinces
Vol N°16 Ouagadougou Burkina Faso, 22 p.

MONOGRAPHIE, 2001. La province du Houet, Burkina Faso, 105 p.

M.R.A.,2001. Les statistique du secteur de l'élevage au Burkina Faso, année 2000, 86 p.

NIZIGIYIMANA B.J.F., 1998. Étude de l'aviculture moderne dans la zone de Bobo-dioulasso et l'utilisation de la pulpe de Néré dans l'alimentation des poules de races. Mémoire de fin d'étude, Institut de Développement Rural, Université Polytechnique Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. 88 p.

OUEDRAOGO S. et ZOUNDI S.J., 1999. Approvisionnement de la ville de Ouagadougou en poulet de chair Édition Catalogue Agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest, Burkina Faso. 13 p.

OUEDRAOGO H., 1993. Population et développement dans la province du Houet. Burkina Faso, 85p.

PALLO P.E.F., 1981. Essai d'étude sur l'implantation d'un abattoir de volaille en Haut-Volta. Mémoire de fin d'étude, Université de Ouagadougou. Burkina Faso, 112p.

VEROT D., 1994. Les filières avicoles en Afrique de l'ouest élément de réflexion sur les perspectives de développement Solagral, 11, Passage Penel 75018 Paris, France, 92 p.

SAUNDERS J.M., 1984 .Aviculture traditionnelle en Haute-Volta: Synthèse des connaissances actuelles et réflexions autour d'une expérience de développement (1979-1984) Tome 1, 144 p

SANOU D B.,1996. Les racines du futur: Commune de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso Édition C.A.D, 63 p

SAVADOGO A.,1995. Contribution à l'amélioration de l'élevage de la pintade (*Numida meleagris*) au Burkina Faso. Mémoire de fin d'étude, Institut de Développement Rural, Université de Ouagadougou- 102 p.

YAMEOGO V.M.C.,1988. Utilisation des grains de Néré (*Pakia biglibosa* Jacq BENTH) dans l'alimentation des poulets et des pondeuses. Mémoire de fin d'étude, Institut de Développement Rural, Université de Ouagadougou- 89p.

ANNEXES

ANNEXES

Fiche de pré-enquête

IN.E.R.A / U.P.B

Fiche de pré-enquêtedes volailles

Site/secteur :

Date :

Identité de l'enquêté.....

Achat/jour/semaine/mois :

1. Poules :Prix.....Poids.....

2. Pintades :Prix.....Poids.....

3. Dindons :Prix.....Poids.....

Vente/jour:

1. Poules :Prix.....Poids.....

2. Pintades :Prix.....Poids.....

3. Dindons :Prix..... Poids.....

